

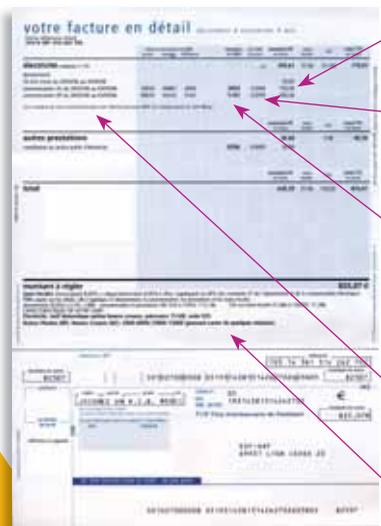
# Sur ma facture d'électricité\*,

je trouve les informations suivantes :

**Renseignements clients**

**Montant TTC**  
de la facture  
sur la période  
concernée

**Consommation en kWh** sur des périodes de consommation constantes, pour suivre l'évolution dans le temps



**Montant** de l'abonnement

**Prix du kWh**  
(heures creuses et pleines)

**Consommation en kWh**  
(heures creuses et pleines)

**Période** de consommation

**Caractéristiques** du tarif

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

**L'ESPACE INFORMATION ÉNERGIE**  
près de chez vous :

► **AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE**  
pour l'agglomération grenobloise  
Tél. 04 76 00 19 09

► **AGEDEN**  
pour le reste du département de l'Isère  
Tél. 04 76 23 53 50

► **VOTRE AGENCE OPAC 38**

**CHARVIEU-CHAVAGNEUX**  
Tél. 04 78 32 42 19

**VOIRON**  
Tél. 04 76 65 77 54

**VILLEFONTAINE**  
Tél. 04 74 96 11 44

**SUD-ISÈRE**  
Tél. 04 76 22 07 48

**BOURGOIN-JALLIEU**  
Tél. 04 74 28 11 54

**GRÉSIVAUDAN**  
Tél. 04 76 24 00 59

**ROUSSILLON**  
Tél. 04 74 11 11 11



CERTIFIÉ ISO 9001 : 2000  
POUR L'ENSEMBLE DE SES ACTIVITÉS

Document non contractuel - Service communication - Janvier 2007 Saraband

# La facture d'électricité

Payer moins pour vivre mieux



**votre facture en détail** document à conserver 5 ans

Votre référence client : 1234 567 891 234 567 - 00

Réf. Point de livraison : 214 903038622 20

	relevé ou estimation en kWh			consom.	prix kWh	montant HT	taxes	TVA	total TTC
	ancien	nouveau	différence	(en kWh)	en euros	en euros	locales		en euros
<b>électricité</b> compteur n° 486					(1)	41,57	3,82	6,63	52,02
<b>abonnement</b>						13,08			
6,54€ /mois du 18/08/09 au 18/10/09									
contribution tarifaire d'acheminement						1,80			
consommation HC du 19/06/09 au 19/08/09	27179	27273	94	94	* 0,0475	4,47			
56 jours à 0,0472€ + 4 jours à 0,0519€									
soit un prix moyen de 0,0475€									
consommation HP du 19/06/09 au 19/08/09	27161	27437	276	276	* 0,0805	22,22			
56 jours à 0,0803€ + 4 jours à 0,0839€									
soit un prix moyen de 0,0805€									
<small>(1) y compris le coût d'acheminement de l'électricité pour 47% (% moyen pour le Tarif Bleu)</small>									
						montant HT	taxes	TVA	total TTC
						en euros	locales		en euros
<b>autres prestations</b>						1,67		0,33	2,00
contribution au service public d'électricité				370	0,0045	1,67			
						montant HT	taxes	TVA	total TTC
						en euros	locales		en euros
<b>total</b>						43,24	3,82	6,96	54,02

**montant à prélever** **54,02 €**

\* prix moyen suite au changement de prix de l'électricité du 15/08/09  
taxes locales (municipale 8,00% + départementale 4,00%) : elles s'appliquent sur 80% des montants HT de l'abonnement et de la consommation électriques.  
TVA : payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement (abt) et la CTA, la consommation (conso.), les prestations et les taxes locales électricité (TLE).  
abt. et CTA 14,88€ à 5,5% : 0,82€ conso. et prestations 28,36€ à 19,6% : 5,57€ TVA sur TLE 1,26€ à 5,5% : 0,07€ 2,56€ à 19,60% : 0,50€  
CARACTERISTIQUES DE VOTRE TARIF :  
Electricité, tarif réglementé domestique option heures creuses, puissance 6 kW, code 024, compteur électro-mécanique  
Heures Pleines (HP), Heures Creuses (HC) : 23H30-7H30 (peuvent varier de quelques minutes).  
En cas de réclamation vous pouvez contacter votre agence dont les coordonnées figurent en haut de votre facture.

### 11 Ma référence point de livraison

La référence du point de livraison sert à identifier le lieu physique de consommation.

### 12 Mon numéro de compteur

Mon numéro sert de référence pour l'identification de mon compteur. Il correspond aux 3 derniers numéros figurant sur mon compteur électrique.

### 13 Mon abonnement

Figurent dans cette zone :

- le montant total HT,
- les dates de mon abonnement différent des dates de ma consommation. Je règle mon abonnement d'avance alors que la consommation est payée à terme échu à chaque facture.
- le montant total HT de la contribution tarifaire d'acheminement (CTA), qui est une imposition sur les fournitures d'électricité et de gaz. Elle est collectée par tous les fournisseurs d'énergie et intégralement reversée à la Caisse Nationale des industries électriques et gazières (CNIEG). Cette imposition est calculée sur le coût d'acheminement inclus dans votre l'abonnement. Son montant est fixé par décision ministérielle, sur proposition de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE).

### 13 Ma consommation

Je peux retrouver :

- ma consommation en kWh (réelle ou estimée). Multipliée par le prix unitaire du kWh, elle me permet de calculer le montant HT de ma consommation,
- les dates de ma consommation différent des dates de mon abonnement. Je règle mon abonnement d'avance alors que la consommation est payée à terme échu à chaque facture.

### 14 Mes autres prestations

Cette rubrique regroupe :

- le montant des services Bleu Ciel d'EDF en complément de mon offre d'électricité,
- d'éventuelles prestations techniques effectuées par le distributeur,
- la Contribution au Service Public d'Électricité (CSPE). Cette contribution sert à compenser les charges des fournisseurs d'électricité liées à leur mission de service public. Le montant de la CSPE est fixé par décision ministérielle, sur proposition de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

### 15 Les taxes

Cette zone m'informe sur le montant des taxes locales, de la TVA et des caractéristiques de mon tarif :

- les taxes locales comprennent la taxe municipale et la taxe départementale. Elles ne s'appliquent que pour l'électricité et sont prélevées pour le compte des collectivités locales (communes et départements). Pour une mise à disposition inférieure ou égale à 36 KW ces taxes s'appliquent sur 80 % du montant HT de mon abonnement et de ma consommation électrique,
- la TVA est appliquée sur mon abonnement et la CTA, sur mes consommations, sur les prestations et les taxes locales électricité. Si je réside en métropole, elle s'applique à 5,5 % sur le montant de l'abonnement, de la CTA et des taxes locales associées et à 19,6 % sur le montant de la consommation et des taxes correspondantes, ainsi que sur la CSPE,
- les Caractéristiques de mon tarif indiquent ma catégorie tarifaire et mon type d'abonnement.

# Mon **tarif** est-il adapté à mes **besoins** ?

## IL EXISTE PLUSIEURS TARIFS ÉLECTRIQUES

- ▶ **Un tarif de base** avec un prix d'abonnement qui dépend de la puissance souscrite (3, 6, 9, 12 ou 15 kVA) et un prix du kWh qui est le même tout au long du jour et de la nuit.
- ▶ **Un tarif double (heures creuses)** avec un prix d'abonnement principal qui dépend de la puissance souscrite (mais plus élevé que pour le tarif de base) et deux prix du kWh différents : un pour les heures pleines (à certaines heures de la journée) et un autre, moins cher, pour les heures creuses (la nuit et en milieu de journée).

## Se repérer

Sur le compteur électrique, une puissance souscrite en kVa correspond à un certain nombre d'Ampères (A).

Puissance souscrite kVA	Usage	Réglage disjoncteur A
3	 +  Éclairage Petits appareils courants	15
6	 +  +  Éclairage Appareils électroménagers courants <b>1 appareil important</b>	30
9	 +  +  Éclairage Appareils électroménagers courants <b>2 appareils importants</b>	45
12	▶ Vous avez une habitation <b>entièrement équipée à l'électricité</b> (cuisine, eau chaude et chauffage électrique).	60
15	▶ Vous disposez d' <b>appareils nombreux et importants</b> , même sans chauffage électrique.	75
18	• L'abonnement <b>12 kVA</b> : bien adapté jusqu'à <b>100 m<sup>2</sup></b> environ, • les abonnements <b>15 et 18 kVA</b> : <b>au-delà.</b>	90

# 3 astuces

**Tout d'abord je fais la somme de mes factures sur une durée d'un an :**

- ▶ j'additionne d'une part, les consommations en kWh,
- ▶ j'additionne d'autre part, le prix en euros.

## 1

Je regarde le prix du kWh sur l'année :  
**je divise le montant total (TTC) de la facture d'électricité par le nombre de kWh consommés.**

Le prix obtenu doit être :  
de 0,11 € TTC/kWh si j'ai un tarif de base,  
de 0,10 € TTC/kWh si j'ai un tarif double.

Si le montant est plus élevé, mon tarif est peut-être mal adapté.



## POUR FAIRE DES ÉCONOMIES, IL FAUT :

- bien **connaître** sa consommation,
- **savoir lire sa facture** d'électricité (et/ou de gaz)
- **suivre ses consommations** dans le temps et vérifier que les tarifs souscrits sont bien adaptés
- **éteindre** ses appareils TV, Hi-Fi... quand on ne s'en sert pas.

### EXEMPLE :

J'ai un tarif de base.  
Ma consommation annuelle : 2678 kWh  
Ma facture annuelle : 349 € TTC

Je calcule mon prix moyen du kWh :  
349 divisé par 2678 = 0,13 € TTC/kWh

Ce prix semble un peu élevé. Il convient de regarder plus attentivement si le tarif est bien adapté.

## 2

J'ai un tarif double :  
je vérifie que ma consommation annuelle pendant les heures creuses est suffisante pour que cette option soit rentable :

Pour une puissance de	6 kVA	9 kVA	12 kVA	15 kVA
Il faut consommer au moins, en heures creuses, par an	1242 kWh	1882 kWh	2740 kWh	3597 kWh

### EXEMPLE :

Mon tarif heures creuses : 6 kVA  
Ma consommation pendant les heures creuses sur un an : 1050 kWh

Cette consommation est insuffisante pour que le prix le plus bas du kWh compense le surcoût d'abonnement : il vaut mieux passer en option de base.

## 3

Je calcule le taux d'utilisation de la puissance souscrite :

$$\frac{\text{ma consommation annuelle d'électricité en kWh}}{\text{ma puissance souscrite} \times 8760} \times 100$$

(3, 6, 9, 12 ou 15) (nombre d'heures dans l'année)

Ce taux doit être de 20% environ. S'il est plus faible, je peux demander à faire baisser ma puissance souscrite et ainsi réaliser des économies.

### EXEMPLE :

Ma consommation annuelle : 10 800 kWh  
Ma puissance souscrite : 9 kVA

Je calcule le taux d'utilisation :  
10 800 divisé par (9 x 8760) x 100 = 13,7%

Le taux est inférieur à 20%.  
Il faut étudier la possibilité de réduire la puissance souscrite à 6 kVA.